



A. S. GOLF DE DOMONT – MONTMORENCY

Commission Sportive

REGLEMENT/ORGANISATION DES COMPETITIONS

Saison 2020

Préambule :

D'une manière générale, toutes nos compétitions obéissent aux règles en vigueur éditées par la FFGolf. Ce présent règlement complète et précise les règles de jeu afin de permettre le bon déroulement de nos compétitions.

Principe n°1 - Inscriptions :

La Commission Sportive propose un calendrier annuel de compétitions le week-end, réservées aux membres plein temps.

Les inscriptions sont ouvertes aux joueuses et joueurs à jour de leur licence et certificat médical daté après le 1^{er} décembre pour l'année en cours.

L'inscription aux compétitions est ouverte environ 10 jours avant le tour de compétition et la clôture des inscriptions trois jours avant ce même tour. Chacun s'inscrit individuellement et au moyen de son choix, en ligne par ordinateur, tablette ou smartphone sur notre site Web, rubrique Espace Membres (www.golfdedomont.com) ou sur l'application mobile Albatros du Golf.

En simple : 96 joueurs.

En double : 100 joueurs.

Une fois le nombre d'inscrits atteint, vous pourrez vous inscrire en liste d'attente afin de combler les éventuels scratches.

Principe n°2 – Calcul des handicaps de jeu en double :

Tout index supérieur à 36 est ramené à 36 pour le calcul du handicap de jeu et le classement final de la compétition.

Principe n°3 – Détermination des boules de départ :

1ere Série DAMES	Index 0 à 16,4	Départ Boules BLEUES
1ere Série MESSIEURS	Index 0 à 12,4	Départ Boules BLANCHES
2ème Série DAMES	Index 16,5 à 28,4	Départ Boules ROUGES
2ème Série MESSIEURS	Index 12,5 à 24,4	Départ Boules JAUNES
3ème Série MIXTE	Index Dames 28,5 à 35,9 Index Messieurs 24,5 à 35,9	Départ Boules ROUGES Départ Boules JAUNES
4ème Série MIXTE (Sur 9 trous)	Index Dames 36 à 53 Index Messieurs 36 à 53	Départ Boules ROUGES Départ Boules JAUNES
Série SENIOR MIXTE Uniquement pour les 5 médailles	joueur/euse agé(e) de 50ans ou plus	Départ boules ROUGES et JAUNES

Lorsqu'il n'y a pas un minimum de six joueurs pour la série sénior la commission sportive peut redéfinir les séries. Dans certains cas, le sponsor, peut redéfinir lui-même les séries et/ou les boules de départ.

Principe n°4 – Organisation des départs des compétitions du we:

Compétition en SIMPLE

- 1) Médailles (stroke-play pour les 1 ères séries et stableford pour les autres)

Toutes séries :

Les dimanches :

Départ de la compétition à 8h30 : 1^{er} départ 8h30 – dernier départ 13h00 toutes les 10 minutes en parties de 3 balles

Tranches horaires : - de 8h30 à 9h30 index jusqu'à 28

- de 10h00 à 13h00

Les départs se feront par ordre d'index strict dans chacune des tranches horaires

2) les autres simples

Les départs pourront être mixés par la commission sportive. Des tranches horaires pourront être éventuellement proposées.

Compétitions en DOUBLE

Le dimanche : Départ de 8h30 à 13h00 toutes les 10 minutes par tranche horaire à la discrétion de la Commission Sportive.

**Le 1^{er} départ, pour ceux qui ne jouent pas en compétition aura lieu 30mn après le dernier départ.
Les parties de 4 balles seront interdites avant les départs de la compétition.**

AUCUN AMENAGEMENT EN DEHORS DE CES CONDITIONS NE SERA POSSIBLE.

Les départs seront **affichés** le vendredi à compter de 16h00 au secrétariat **ou à retrouver** par internet sur le site du golf (www.golfdedomont.com et **Espace Membres**) **ou sur l'application mobile Apple Store** ou sur le site de la FFG, via votre « portail » (www.ffgolf.org).

Principe n°5 – Organisation des départs des compétitions ouvertes en semaine :

Les premiers départs des compétitions auront lieu à partir de 9h30, **les départs seront établis par ordre d'index strict**. Les annulations ne pourront plus être prises en compte à partir du moment où les départs sont annoncés sur notre site Internet.

Principe N° 5 bis organisation des départs des compétitions ouvertes le weekend:

Simple et doubles : Les départs pourront être mixés par la commission sportive. Des tranches horaires pourront être éventuellement proposées.

Principe n°6 – Scratch aux compétitions

En cas de scratch, tout joueur a le devoir de prévenir le secrétariat du club la veille de la compétition

En cas de scratch le jour même de la compétition ou d'absence au départ le droit de jeu sera dû.

En cas d'abandon non justifié durant la partie, le joueur sera disqualifié (+0.1 sur son index).

En simple, les parties en simple restent formées, sauf si un joueur se retrouve seul au départ.

En double, il y a un décalage avec la partie qui suit sauf si un des joueurs de l'équipe absente joue et marque la carte adverse.

Au bout de 3 scratches dans la saison, après l'édition des départs, le joueur ne pourra plus s'inscrire à la ou les compétitions suivantes.

Principe n°7 – Joueurs au départ

Un joueur doit se présenter au starter **au moins 10 minutes avant son heure de départ** notamment pour prendre connaissance des règles particulières éventuellement en vigueur.

En cas de retard au départ :

Avec moins de 5 minutes de retard : 2 coups de pénalité affectent son résultat. En Quatre balles ou Scramble, le départ peut être donné à l'heure, le joueur en retard pourra prendre sa place sans pénalité au trou suivant.

Avec plus de 5 minutes de retard : et en tout cas après que le départ suivant ait été donné, le joueur est forfait et ne pourra plus jouer sauf s'il peut remplacer un joueur absent dans une partie suivante ; dans ce dernier cas, il prendra 2 coups de pénalité affectant son résultat.

Rôle du starter : le starter doit signaler, tout retard ou toute absence d'un joueur au départ et tout autre litige. En tout état de cause, il ne doit trancher aucun litige seul.

Principe n°8 – Lutte contre le jeu lent :

Il est demandé aux joueurs de respecter un temps maximum de jeu par partie :

18 trous	Simple en partie de deux balles	3h45
	Simple en partie de trois balles	4h20
	Foursome, Greensome et Patsome	4h30
	4 Balles et Chapman	4h30

Dans le cas d'une cadence de jeu trop lente avérée, la Commission Sportive se réserve le droit d'appliquer 2 points de pénalités à l'ensemble de la partie.

LE PRET JOUEZ : Afin d'améliorer encore le temps de jeu, le club adopte les règles du **PRET-JOUEZ**.

Tous les joueurs de chaque équipe doivent impérativement se présenter ensemble au recording dès la fin du parcours (avant de ranger leurs affaires).

ORGANISATION DU RECORDING :

- 1 Le joueur est responsable de l'exactitude de son score pour chaque trou.
- 2 La carte doit impérativement être signée par le joueur et son marqueur
- 3 Les joueurs doivent régler entre eux les points litigieux en faisant appel, si nécessaire, à un membre du Comité ou bien un membre du personnel.
- 4 Les joueurs doivent attendre que leurs cartes aient été enregistrés et leur score annoncé par le personnel d'accueil.
- 5 Une fois qu'un joueur a quitté le Recording, sa carte ne peut plus être modifiée.

Principe n°9 – Remise des prix – Classement :

Sauf avis contraire, le BRUT prime le NET.

Grâce au Livescoring qui pourra être appliqué sur certaines compétitions, les résultats seront affichés sur la Web Tv en temps réel une fois les opérations de Recording terminées.

Chaque joueur pourra retrouver le soir de chaque compétition sur l'appli mobile Apple Store et/ou sur le site Web du Golf tous les résultats et classements de la compétition du jour.

Principe n°10 – Remise des prix – Présence des lauréats :

Pour toutes les compétitions : **les prix sont réservés aux joueurs présents.**

Exceptions : En double, un membre de l'équipe peut prendre le lot de l'équipe.

Prix surprises : sauf cas exceptionnel, une personne ayant déjà gagné à la compétition ne pourra pas cumuler les lots.

Principe n°11– Litiges, pénalités, sanctions :

Pour chaque compétition, seul le Président de la Commission Sportive, ou, en son absence, un membre de la Commission Sportive ou du comité, est habilité à trancher les litiges, appliquer des pénalités et des sanctions sportives. Il pourra s'appuyer sur la compétence et les conseils, du responsable de l'accueil en charge de l'organisation de la compétition et des témoignages recueillis.

La Commission Sportive se réserve le droit de modifier le règlement des compétitions en cas de nécessité.

Le Président de la Commission Sportive
Christophe BORREL